Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES

Édition Chronologique n° 25 du 1 avril 2022

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 4

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD

relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du *29 mars 2022*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE. :

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 29 mars 2022

NOR A R M S 2 2 0 0 7 4 5 J

Référence(s) :

Code de la défense - partie législative, notamment ses articles L4123-1 à L4123-6.

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes et deux cent soixante-seize fiches.

Texte(s) abrogé(s) :

- Instruction N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 15 mars 2022 relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM 420-0.1.1.

Référence de publication :

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 29 mars 2022.

Pour la ministre des armées et par délégation :

La cheffe du service des statuts et de la réglementation des ressources humaines militaires et civiles,

Cécile LOMBARD.